



HAL
open science

Les réseaux sociaux académiques chinois et la pandémie

Lin Xiao

► **To cite this version:**

| Lin Xiao. Les réseaux sociaux académiques chinois et la pandémie. 2020. hal-03506886

HAL Id: hal-03506886

<https://hal.science/hal-03506886>

Submitted on 2 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Notes | Analyses

Qu'est-ce que la crise du COVID-19 révèle de la Chine ?

Vers un rééquilibrage entre croissance et équité ?

Les réseaux sociaux académiques chinois et la pandémie

Zhiyuan Cui

[Résident EURICS, printemps 2020]

Zhiyuan Cui est professeur de sciences politiques à la *School of Public Policy and Management* de l'université de Tsinghua, à Pékin. Il a enseigné au MIT durant près de dix ans et a été professeur invité à l'université Cornell. Ses recherches actuelles portent sur l'économie politique chinoise et mondiale après la crise financière de 2008. Il a co-rédigé le premier rapport public de la Nouvelle Banque de Développement : *Le rôle des BRICS dans l'économie mondiale et le développement international* (2017). Ses récents essais ont été traduits en coréen sous le titre *Manifeste pour le socialisme petit-bourgeois* (2014). Depuis 2018, il est membre du comité académique du Prix Holberg.



ZhiyuanCui@2020

UNE OPPORTUNITÉ POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT EN CHINE ?

« Les gouvernements nationaux peuvent injecter dans l'économie autant qu'ils en auront besoin. » Ces mots sont ceux d'Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, annonçant le 20 mars 2020 la suspension des règles budgétaires européennes. Il y a encore quelques mois, on aurait seulement imaginé un politicien ou un économiste radical envisager ce genre de disposition. Mais comme l'a souligné récemment le président français Emmanuel Macron lors d'une interview au *Financial Times*, avec la crise du COVID-19 « Nous sommes tous confrontés au besoin profond d'inventer quelque chose de nouveau, car c'est tout ce que nous pouvons faire (...) Nous nous embarquons tous dans l'impensable ». Les mesures de sauvetage initiées par les principaux gouvernements occidentaux en réponse au COVID-19 sont en effet toutes assez « impensables » en temps normal. Le plan de sauvetage français s'élève à 110 milliards d'euros à ce jour et le déficit budgétaire devrait atteindre 9 % du produit intérieur brut (PIB) en 2020, dépassant largement la limite habituellement autorisée en Europe de 3 %. Le plan de sauvetage de l'Allemagne s'élève à 356 milliards d'euros et représente 10 % de son PIB annuel. Certains fonds de renflouement peuvent être utilisés pour recapitaliser les entreprises privées allemandes en difficulté, ouvrant ainsi la voie à une nationalisation partielle. Au Royaume-Uni, le gouvernement a proposé de prendre en charge jusqu'à 80 % du salaire des employés afin d'éviter que les entreprises ne licencient. Aux États-Unis, le *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act* (CARES Act), un plan de sauvetage et d'investissement de 2000 milliards de dollars, a été adopté le 27 mars 2020. Parmi les dispositions de celui-ci : un chèque de 1200 dollars pour tous ceux qui gagnent moins de 75000 dollars par an. Pas étonnant que Willem Buiter, l'ancien économiste en chef de Citigroup, ait qualifié ces mesures radicales de « socialisme pandémique ».

Un socialisme pandémique ?

La Chine a été le premier pays touché par le coronavirus, et pourtant aucun plan de sauvetage majeur n'y a encore été annoncé. Curieusement, les mesures

Le gouvernement central semble réticent à l'idée d'instituer un plan de relance du type de celui de 2008 : cela pourrait aggraver le problème des créances douteuses et entraîner une crise financière domestique

économiques y ont été jusqu'à présent assez modestes en comparaison avec celles adoptées des pays occidentaux. C'est particulièrement surprenant compte tenu de la réaction de la Chine lors de la crise financière mondiale de 2008. Elle avait alors mis en place un plan massif de relance : un programme de dépenses publiques de 4000 milliards

de yuans (586 milliards de dollars), soit 12,5 % de son PIB à l'époque. Selon Adam Tooze, professeur d'histoire à l'université Columbia, « Il s'agissait de la première réponse budgétaire de véritablement grande envergure à la crise dans le monde. »

Ce « leadership » planétaire de la Chine en matière de relance budgétaire s'expliquait par le fait que la politique économique de la plupart des pays occidentaux était paralysée par la « règle de l'équilibre budgétaire » (notamment aux États-Unis) ou la « règle des 3 % » (dans le cas de l'Union européenne). Pour ces pays, la politique monétaire était la « seule option possible ». Mais en 2014, la Banque centrale européenne a abaissé le taux d'intérêt nominal à un niveau négatif (-0,4 %). La possibilité d'une relance par la monnaie a alors disparu. En effet, une fois qu'un taux d'intérêt nominal atteint un niveau négatif, les gens préfèrent mettre leur argent sous leur matelas pour obtenir un taux d'intérêt nul. C'est ce que les économistes appellent le dilemme du « zero lower bound » : le taux d'intérêt nominal ne peut être trop négatif sans risquer de provoquer une trappe à liquidité. La lenteur de la reprise des économies occidentales au lendemain de la crise financière de 2008 s'explique vraisemblablement par ces contraintes des politiques monétaire et budgétaire. Mais le COVID-19 semble avoir réveillé les pays occidentaux : la politique budgétaire retrouve son rôle clé, en coordination avec la politique monétaire, dans la lutte contre la récession économique.

Pourquoi la Chine n'a-t-elle pas encore mis en œuvre un plan de relance comme en 2008 ?

Pour répondre à cette question, nous devons comprendre deux succès et un échec du programme de relance budgétaire chinois de 2008. Le premier grand succès a été la construction d'un réseau ferroviaire à grande vitesse entre 2008 et 2014, qui a notamment réduit le trajet entre Pékin et Shanghai à 4 heures et demie. En important les technologies les plus avancées à l'Allemagne et au Japon et en les combinant aux innovations locales, la Chine a développé un réseau ferré parmi les plus performants du monde. Le deuxième grand succès a été l'énorme investissement dans la santé publique. Deux mille hôpitaux de district et cinq mille cliniques cantonales ont été construits avec l'argent de la relance budgétaire, et la **couverture de l'assurance maladie a été étendue de 30 à 90 % de la population chinoise**. Il s'est agi d'un énorme progrès dans la couverture des populations rurales. Cependant, tous les projets d'infrastructure n'ont pas connu une telle réussite. Dans leur empressement à s'aligner sur le programme de relance budgétaire du gouvernement

central, beaucoup de banques et de gouvernements locaux ont imprudemment investi dans de mauvais projets. En conséquence, l'économie chinoise a accumulé des capacités de production excessives et d'importantes dettes intérieures (principalement des dettes d'entreprises privées ou publiques — appartenant à l'État ou aux gouvernements locaux). Entre 2008 et 2016, le ratio dette intérieure privée sur PIB a augmenté d'environ 100 points de pourcentage, passant de 140 % à 240 %. C'est pourquoi le gouvernement central semble réticent à l'idée d'instituer à nouveau un plan de relance du type de celui de 2008 : cela pourrait aggraver ce problème des créances douteuses et entraîner une crise financière domestique.

Bien entendu, cela ne signifie pas que le gouvernement central chinois n'a rien fait pour atténuer les conséquences économiques négatives du COVID-19, mais seulement que les mesures prises jusqu'à présent sont modestes. Par exemple, depuis février, le gouvernement central chinois a annoncé des mesures temporaires telles que l'exonération de la TVA pour les petites entreprises, l'exonération ou la réduction de moitié des cotisations de sécurité sociale des employés et l'encouragement des gouvernements locaux à renoncer aux taxes d'utilisation des sols urbains pour réduire les loyers auxquels sont confrontées les entreprises. Le gouvernement central a exigé des entreprises de services publics qu'elles baissent le prix de l'électricité afin de réduire le coût de la reprise de la production. Le 13 mars, la Banque centrale chinoise a de surcroît réduit le ratio de réserves de 1 %, libérant ainsi 550 milliards de yuans de fonds à long terme.

Une nouvelle politique : les « six protections »

Si aucun programme d'investissement public comparable à celui de 2008 n'a pour le moment été annoncé, de plus en plus nombreux sont les signes indiquant que la réponse de la politique économique chinoise au COVID-19 va changer. Le 17 avril, le Politburo du Parti communiste chinois a tenu une réunion au cours de laquelle une nouvelle politique des « six protections » a été annoncée. Dans la lutte contre les conséquences économiques du coronavirus, **la priorité est de protéger l'emploi du peuple. Les cinq autres protections concernent les moyens de subsistance de base du peuple, les acteurs du marché (pour éviter des faillites trop nombreuses), la sécurité alimentaire et énergétique, la chaîne d'approvisionnement des industries et le fonctionnement de la société au niveau local**. Le même jour, le Bureau national chinois des statistiques a publié les données concernant le taux de croissance du PIB au premier trimestre 2020 : négatif de 6,8 %. C'est la première fois depuis 1976 que le taux de croissance est négatif en Chine. Le 20 avril, le Bureau des statistiques d'État a indiqué que l'emploi urbain avait diminué de 6 % en Chine au cours du premier trimestre 2020. En 2019, la population active urbaine chinoise était de 440 millions de personnes : la baisse de 6 % signifie que 26,4 millions de personnes sont sorties du marché du travail. Il s'agit pour la plupart de travailleurs migrants ruraux qui sont retournés à la campagne, car ils ne pouvaient plus travailler dans les villes durant la pandémie. Techniquement, ils ne sont pas comptés comme chômeurs, mais s'en préoccuper est essentiel si le Politburo entend réaliser son objectif premier de protection de l'emploi. Lors de la même réunion du 17 avril, le Politburo a décidé

d'émettre une « dette publique spéciale pour la lutte contre le COVID-19 ». Cela a conduit à des débats intéressants entre les économistes chinois sur la question de savoir si la règle suivant laquelle le déficit budgétaire ne doit excéder 3 % du PIB devrait être abandonnée cette année en Chine.

La règle d'or européenne appliquée en Chine ?

Certains lecteurs européens seront surpris d'apprendre que la Chine a implicitement adopté depuis 1998 la « règle d'or » de 3 %. Depuis la réforme économique de 1979, le gouvernement est très prudent en matière de politique budgétaire. Avant 1998, le ratio déficit budgétaire/PIB de la Chine était maintenu à un niveau assez bas, inférieur à 1 % en moyenne. La Chine a commencé à mettre en œuvre une politique budgétaire expansionniste en 1998 pour contrer le ralentissement économique causé par la crise financière asiatique. En 2001, le déficit budgétaire du gouvernement central chinois s'élevait à 260 milliards de yuans, soit 2,7 % de son PIB de 9593 milliards de yuans. L'année suivante, le déficit budgétaire prévu était de 310 milliards de yuans, et la croissance visée de 7 %. Le déficit budgétaire s'élèverait donc à 3 % du PIB pour 2002. Mais lors du Congrès du Peuple, certains délégués ont mis en doute la viabilité de cette politique budgétaire proactive, qualifiant même Zhu Rongji de « Premier ministre du déficit ». Zhu a rejeté cette critique, soutenant que le ratio déficit budgétaire/PIB de 3 % de la Chine était dans la « limite de sécurité » internationalement reconnue. Zhu a souligné que son déficit était consacré à des investissements à long terme, tels que des routes, des ports et d'autres infrastructures. Celui-ci était donc conforme à la règle des 3 % de l'UE qui permet d'emprunter pour des investissements publics dans le « compte de capital », mais ne permet pas d'emprunter pour la consommation dans le « compte opérationnel courant » du budget. L'adhésion de la Chine à la règle d'or européenne selon laquelle le déficit budgétaire ne doit pas excéder 3 % du PIB remonte à cet épisode. Depuis, la Chine l'a suivi sans interruption, même en 2008, lorsque la crise financière mondiale l'a durement touchée. La règle d'or ne l'a pas empêchée de mettre en œuvre un vaste programme de relance budgétaire, puisque le déficit budgétaire chinois n'était que de 0,3 % du PIB en 2008, et que sa hausse à 2,7 % en 2009 a été suffisante pour soutenir une relance importante.

Avec la pandémie de coronavirus, cette année pourrait être différente. Selon Yu Yongding, un économiste influent qui a été membre du Comité de politique monétaire de la Banque centrale chinoise, en 2020 le ratio déficit budgétaire/PIB a besoin d'atteindre 5 %. D'autres économistes ne sont pas de cet avis. Mon point de vue à cet égard est que nous devrions comprendre pourquoi les 3 % ont été choisis et inscrits à l'article 126 du traité de Maastricht de l'UE en 1992. Cette « règle d'or » des finances publiques repose sur l'idée que les emprunts ne sont autorisés que pour les dépenses d'investissement, tandis que le compte opérationnel courant doit être équilibré. Le taux de 3 % a été choisi dans l'UE parce que la moyenne historique des dépenses d'investissement public par rapport au PIB dans la Communauté européenne était ce ratio. **Si la Chine veut suivre la règle de l'UE en tant que « norme internationale », elle devrait en suivre l'esprit plutôt que d'adopter littéralement 3 % comme plafond de déficit.** Historiquement, le ratio des dépenses publiques d'investissement

(budgétaires et extrabudgétaires) de la Chine par rapport au PIB s'élève à 4,5 % en moyenne, au minimum. Par conséquent, l'application de la « règle d'or » à la Chine devrait donner 4,5 % comme plafond de déficit, et non 3 %.

Le Congrès du Peuple du 22 mai 2020 : un tournant ?

Nous saurons bientôt ce qu'il adviendra du budget chinois, puisque la session annuelle du Congrès du Peuple s'ouvrira le 22 mai à Pékin. Il sera intéressant de voir si un programme de relance budgétaire du type de 2008 sera annoncé. Si c'est le cas, comment la Chine résoudra-t-elle le problème des créances douteuses ? J'espère que le plan de relance consacrera davantage de ressources aux dépenses de protection sociale et que les investissements se feront dans des projets publics semblables à celui des hôpitaux en 2008. De cette façon, la Chine éviterait de répéter les écueils du plan précédent. Cela permettrait de construire un nouveau modèle de développement plus inclusif sur le plan social.

Mon espoir sera-t-il confirmé lors de la session du 22 mai du Congrès du peuple ? J'en doute. Bien que la Chine se revendique officiellement comme un pays « socialiste », la part des dépenses sociales dans son PIB n'est pas très élevée depuis le début de la réforme économique en 1978 (comparée aux pays occidentaux avancés, mais aussi à certains pays en développement). Avant la crise financière mondiale de 2008, le slogan politique officiel chinois était : « Donner la priorité au rendement, tout en tenant compte de l'équité ». La construction d'hôpitaux publics et l'augmentation de la couverture d'assurance maladie de la population rurale dans le cadre du plan de relance de 2008 ont constitué une grande amélioration. Cependant, **la façon de penser le développement, donnant la priorité aux considérations de « rendement » (comme la croissance rapide du PIB) a toujours cours.** On le constate avec certaines mesures visant à atténuer les difficultés économiques à Wuhan, où l'épidémie a débuté. Au lieu de donner de l'argent directement aux gens, comme le fait le CARES Act américain, le gouvernement municipal n'a distribué aux résidents qu'une modeste quantité de « coupons de consommation » qui peuvent être utilisés dans des magasins sélectionnés. Espérons que le grave ralentissement économique du premier trimestre 2020 sera un signal d'alarme. Comme l'a analysé l'économiste Prix Nobel Paul Krugman, nous avons besoin « d'une aide d'urgence avec une touche de relance » en temps de crise pandémique. La lutte contre le COVID-19 montre qu'il n'y a pas à choisir entre rendement et équité. Ces deux notions ne se phagocytent pas l'une l'autre, elles sont complémentaires : plus de dépenses sociales et plus d'équité conduiront à plus de rendement. Ceci pourrait déboucher sur un nouveau modèle de développement, fondé sur le renforcement mutuel des préoccupations de rendement et d'équité. Cela sera-t-il le chemin emprunté par le gouvernement chinois ? Réponse le 22 mai prochain lors du Congrès du Peuple.

**Article co-écrit et traduit par Aurélie Louchart, journaliste.*

Pour aller plus loin

Retrouvez l'article de **Zhiyuan Cui** en français et en anglais sur **eurics.eu**

Xiao Lin

[Chargée de mission Eurics]

Titulaire d'un doctorat de linguistique de Sorbonne Université, une version remaniée de sa thèse a été publiée en 2019 par la Société Linguistique de Paris (Éditions Peeters, Louvain). Elle est lauréate en 2020 des Prix Jean Perrot de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres et « Jeune Chercheur » de la fondation des Treilles.

ensuite être adressés au ministère de la Science et de la Technologie qui accorde – ou non – son feu vert pour que les articles soient publiés, y compris lorsqu'ils sont soumis à des revues internationales. Selon certains posts, le gouvernement souhaiterait nier que le coronavirus a été transmis aux humains par des animaux du marché aux poissons de Wuhan.

Les capacités de mutation du COVID-19

Plusieurs messages d'universitaires ont souligné que les capacités de mutation du COVID-19 ont été sous-estimées et ralentissent la possibilité de disposer d'un vaccin dans un délai raisonnable. Ces posts font référence aux résultats d'une étude scientifique conduite par l'équipe de la professeure Li Lanjuan de l'université du Zhejiang (qui n'a pas encore été validée à l'international pour publication). Cette recherche fait état d'une mutation en une trentaine de souches différentes. Plusieurs d'entre elles auraient des charges virales beaucoup plus fortes que la charge virale originelle. Le virus qui circule actuellement en Italie, en Espagne, en Belgique, en France et au Royaume-Uni pourrait ainsi être une version qui a muté et qui est plus sévère que le virus d'origine chinoise qui a entraîné un nombre de morts beaucoup moins élevé.

La mention de coronavirus dans la Chine ancienne

Début mai, des linguistes ont discuté un article de Liu Zhao sur les épidémies dans la Chine ancienne. Des mentions des coronavirus ont été trouvées dès l'époque préarchaïque (XIII^e – XI^e siècles avant J.-C.) dans des inscriptions oraculaires sur os et carapaces de tortue. Le caractère chinois pour le nom « épidémie » à partir du chinois archaïque s'écrit avec la clé de l'eau, car les coronavirus sont associés à cet élément. Pour se débarrasser du virus, il faut jeter le virus dans l'eau. C'est la meilleure façon de le voir disparaître : *ding sha* « tuer dans l'eau ». On peut aussi « l'enterrer vivant » (*sheng mai*) et il faut « se mettre en quarantaine » (*qian li qian suo*). Dans les lamelles en bambou du site archéologique de Shuihudi (province du Hubei, foyer actuel de l'épidémie) et qui datent du III^e siècle avant J.-C., l'épidémie est décrite ainsi : « Dans une maison, quand une épidémie survient sans raison, elle atteint tout le monde ; certains meurent, d'autres sont sérieusement malades. C'est que le génie malfaisant se trouve là, il est embusqué (quelque part)... Il faut le déterrer et le jeter, et l'épidémie prendra fin ».

La pandémie du COVID-19 a entraîné une reprogrammation des activités d'EURICS. Une veille a été mise en place et concerne les réflexions et commentaires des internautes chinois sur le coronavirus non relayés par les médias occidentaux. Trois notes ont été rédigées et sont accessibles sur demande.

Le contrôle des publications chinoises sur la pandémie

Au début du mois d'avril, un nombre important de messages sur les sites de plusieurs universités ont critiqué la décision du gouvernement central de contrôler – et censurer – toute publication de type académique ayant trait à l'origine du coronavirus sur le territoire chinois. Ces posts ont été retirés des sites ou ont été tronqués. Dorénavant, un contrôle s'exerce d'abord au niveau local par les comités académiques des universités : ceux-ci évaluent la conformité des thèses soutenues avec la position officielle. Ils doivent

L'institut européen d'études chinoises (European Institute for Chinese Studies - EURICS) est un institut qui vise à renforcer les capacités européennes de recherche et d'analyse sur la Chine. Il a pour objectif de renforcer la coopération au centre d'un réseau de centres de recherche européens et de groupes de réflexion sur la Chine, afin de contribuer à une meilleure compréhension des défis que pose aux Européens la montée en puissance de la Chine et à forger des scénarii de réponses possibles.

EURICS soutient les recherches sur la Chine ancienne, médiévale, moderne et contemporaine, et aussi les études sur les dynamiques actuelles de la société, de l'économie et de la culture de ce pays. S'inspirant du modèle des Instituts d'études avancées en sciences humaines et sociales, il permet l'accueil de chercheurs de haut niveau travaillant sur

la Chine pour une période allant de trois à dix mois, quelles que soient leur thématique de recherche et leur nationalité. Il développe des programmes d'activités communs en tirant parti de sa dimension européenne.

EURICS est un institut qui jouit d'une indépendance institutionnelle, scientifique et budgétaire qui garantit l'autonomie de la recherche, des analyses et des débats en son sein. Les opinions exprimées par les auteurs ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut européen d'études chinoises.

EURICS.
欧洲中国研究院 European
Institute
for Chinese
Studies

Direction éditoriale
Alain Peyraube
Olivier Bouin
Aurélien Louchart

www.eurics.eu
@EURICS1